



Pêche extraordinaire

Compte rendu d'exécution d'opération
de pêche de sauvetage

Pêche électrique des biefs n°8 et n°9 du Canal des Houillères de la Sarre à Belles-Forêts

Date : vendredi 13 novembre 2015.

Objet : sauvetage des poissons retenus dans les biefs suite à la réalisation de travaux sur le canal des Houillères de la Sarre durant la période de chômage.

Lieu : canal des Houillères de la Sarre à Belles-Forêts (biefs n°8 et n°9).

Responsable de la maîtrise d'œuvre :

Voies Navigables de France – Direction Territoriale de Strasbourg – Unité Territoriale du Canal de la Sarre – Site de Mittersheim – M. WOOCK.

Responsable de l'exécution matérielle de l'opération :

Nom – Prénom : DOHET Florent

Qualité : Chargé de Développement de la Fédération de la Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

Participants à l'opération :

Quatre personnes de la FMPPMA57 : M^{elle} URIARTE Magali, M. DOHET Florent, M. RUFF Thomas et M. ROLAND Cédric.

Neuf bénévoles de l'AAPPMA de Sarrebourg.

Un agent de VNF.

Matériel de pêche utilisé :

Appareil de pêche à l'électricité Aigrette DREAM Electronique. Tension utilisée 220 V.

**Fédération de la Moselle de pêche
et de protection du milieu aquatique**

4, rue du Moulin 57000 METZ

Tél : 03 87 62 50 08 – Fax : 03 87 62 86 88

Courriel : federationpeche57@wanadoo.fr – Site : www.federationpeche57.fr

Etablissement déclaré d'utilité publique par l'article L434.4 du code de l'environnement

Agrément « Association éducative complémentaire de l'enseignement public »

Conditions de pêche :

Les conditions de pêche ont été bonnes, le niveau d'eau favorable à la réalisation de la pêche.

Résultats de la pêche :

Espèce	Poids estimé (kg)	Observations
Brochet	20	Présence de nombreux juvéniles (≈ 100 individus)
Sandre	40	116 individus comptabilisés Présence de nombreux juvéniles
Autres : ablette, anguille (5), bouvière, brème, carassin, gardon, grémille, perche, tanche, perche- soleil, silure	750	Capture d'un silure d'1m50
Poids total	810 kilogrammes	/

Conclusions et remarques :

- Les informations relatives à l'organisation du chantier figurent dans le cahier de sécurité de l'appareil de pêche électrique.
- La pêche a été réalisée au moyen de deux anodes et d'épuisettes comportant une maille adaptée à la taille des sujets à capturer.
- Au vu des caractéristiques de la station et des résultats obtenus, les objectifs ont été atteints.
- Au niveau des espèces particulières, il est à noter la capture de bouvières.
- Tous les poissons capturés ont été remis à l'eau dans les biefs restés en eau à l'exception des perches-soleil et écrevisses américaines (*Orconectes limosus*), détruites sur place.

Le chargé de développement



F.DOHET